

Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

Bloc 4 - BP AP

PARCOURS EN FORMATION CONTINUE ET EN APPRENTISSAGE

- 🕒 • standard *formation continue* : 157.5 heures et 105 heures en entreprise
- adapté : en fonction des acquis et des besoins

📄 Code CPF : 13 219
Code RNCP 34 214

- ✅ formation certifiante - évaluations des compétences en situations professionnelles au cours de la formation, réalisations professionnelles et entretiens d'évaluations

- 👥 • tout public satisfaisant aux conditions d'admission au diplôme
- accessible aux personnes en situation de handicap

- ✍️ • formation est dispensée en présentiel
- interventions de professionnels au centre de formation
- visites (parcs, jardins remarquables, etc.) et de salons professionnels
- cours, autoformation, formation à distance, situations de travail, travaux de groupe...

- 💰 tarifs accessibles sur notre site internet
- ⚙️ entrée sur dossier et entretien individuel

L'ouvrier paysagiste chargé de travaux est également amené à réaliser en autonomie, des travaux de mise en place de végétaux variés, qu'il plante ou sème.

Ces chantiers de création s'inscrivent dans des perspectives d'aménagement plus durables : **ils combinent des trames végétales, herbacées, arbustives et arborées, stables et pérennes** avec des éléments plus ponctuels et éphémères en lien avec la saisonnalité et les événements.

L'ouvrier paysagiste, au-delà des techniques de plantation qu'il maîtrise, est en mesure de respecter l'esprit d'une commande ou d'un projet tout en adaptant les choix, les associations et le positionnement des végétaux en fonction du contexte, il est également vigilant aux conditions de reprise.

Diplôme de niveau 4 du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.





CAPACITÉS VISÉES*

Les modules de formation permettent d'acquérir les compétences suivantes :



PLANTATION DE VÉGÉTAUX EN ÉCOJARDINAGE

Réaliser des travaux de plantation en respectant les règles de composition végétale (palette végétale), lecture de plans, choix des végétaux adaptés au climat et économes en eau.

VÉGÉTALISER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Réaliser des travaux de végétalisation par semis, préparation des sols : texture, structure, complexe argilo-humique. Préparation mécanique et manuelle du sol..

**Parcours individualisé, vous pouvez choisir de suivre un ou plusieurs modules*

FINANCEMENT

Prise en charge de la formation : plusieurs modalités possibles en fonction de votre situation à l'entrée en formation.

Prenez contact pour étudier vos droits.

- **Demandeur·euse d'emploi** : allocation Pôle Emploi
- **Salarié·e** : mobilisation du Compte Personnel de Formation, dispositif Pro-A et autres dispositifs ...
- **Travailleur·euse indépendant·e** : mobilisation du Compte Personnel de Formation ou autres dispositifs...

ÉTAPES POUR CANDIDATER

1. **Transmettre** un dossier de renseignements dûment complété (disponible sur notre site internet)
2. **Être admissible** au regard des conditions d'admission au diplôme et notamment :
Justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP /BEP) ou avoir réalisé une classe de seconde
OU avoir une expérience de 1 an dans le secteur professionnel ou 3 ans dans tout autre secteur

Pour définir votre parcours de formation nous vous proposerons un positionnement.

